

## LA SANTÉ DES FEMMES

Le SIDIIEF appuie les efforts internationaux déployés pour atteindre les *Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD)*. Il souscrit à l'importance de réduire les inégalités en santé afin de promouvoir l'équité et la justice sociale. Il adhère aux recommandations de la *Commission des déterminants sociaux de la santé (OMS, 2008)* ayant trait à l'amélioration des conditions de vie quotidienne des femmes et des jeunes filles : protéger leur bien-être, promouvoir les conditions favorables à la grossesse et à l'accouchement, favoriser le développement et l'éducation des jeunes, et améliorer leurs conditions de travail. En bref, lutter contre les disparités selon le genre, qu'il s'agisse de la promotion de la santé et du bien-être, de la prévention de la maladie ou de l'augmentation des chances de s'épanouir en bonne santé.

Le SIDIIEF appuie la voix du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies (ONU) qui accorde en toute justice la priorité à la situation des femmes et des enfants (ONU 2009) dans un contexte mondial où une centaine de millions de personnes risquent annuellement de sombrer dans la pauvreté.

Le SIDIIEF est conscient des conséquences néfastes de la pauvreté sur les conditions de vie et la santé des femmes. Ces dernières sont la plupart du temps laissées pour compte. Moins outillées, moins scolarisées, ayant moins de revenus, elles doivent pourtant assumer de nombreuses responsabilités familiales, notamment sur le plan de l'éducation, de la protection et de la santé de leurs enfants.

Le SIDIIEF reconnaît l'importance de la notion de genre dans toutes les dimensions de la santé. Il fait la promotion de l'égalité entre les genres, particulièrement en ce qui a trait au statut ou au rôle des femmes. Il soutient le droit à l'éducation et à l'affirmation des femmes dans les secteurs public et privé. Il milite pour le respect des droits de la personne, et notamment ceux des plus vulnérables, les femmes et les enfants.

>>>

## **LA SANTÉ DES FEMMES (suite)**

Le SIDIIEF situe son positionnement stratégique et politique dans une perspective Nord-Sud : les relations entre les deux hémisphères représentent un enjeu majeur, particulièrement au chapitre de la santé mondiale.

Pour le SIDIIEF, la profession infirmière, majoritairement composée de femmes dans un grand nombre de pays, représente une force déterminante pour l'amélioration des conditions de vie et de santé des femmes à chaque étape de leur cycle de vie. La profession favorise l'accès aux services de santé, la continuité des soins, le renouvellement et la diffusion des meilleures pratiques ainsi que la participation au développement de politiques pour la santé des femmes.

Le SIDIIEF considère que toute politique de protection sociale doit faire appel aux communautés, aux pouvoirs publics et aux institutions sociales; il encourage l'infirmière et l'infirmier, à titre de professionnel et de citoyen, à soutenir l'action communautaire destinée à favoriser l'accès aux soins et à des services adaptés aux besoins des femmes.

Le SIDIIEF croit que, de par leur force, les partenariats peuvent agir efficacement pour réduire les inégalités en santé et améliorer les conditions de vie, en particulier dans les pays en développement.

Le SIDIIEF fait appel aux gouvernements et aux autorités concernées pour qu'ils adoptent une politique de protection sociale et créent des conditions favorables à la promotion et à la protection de la santé des femmes à toutes les étapes de leur vie.

>>>

## LA SANTÉ DES FEMMES (suite)

### Contexte

Ratifiés par les dirigeants du monde lors du Sommet du Millénaire de l'ONU en 2000, les Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) constituent un programme ambitieux axé sur la réduction de la pauvreté et l'amélioration des conditions de vie des populations. La santé des femmes et des enfants est devenue un tel impératif moral et politique qu'elle a été intégrée aux priorités mondiales. Il devient urgent d'attirer l'attention de tous les pays sur les disparités qui existent dans la réalisation des OMD. L'accès universel aux soins auquel ont droit femmes et enfants est loin d'être généralisé. L'écart en matière de santé se creuse un peu plus chaque année et ne cesse d'augmenter (OMS, 2005; 2008; ONU, 2009). Il reste encore beaucoup à faire pour relever les défis que pose la santé des femmes.

Il est étonnant que cette situation perdure alors que de nombreuses causes de décès sont en partie évitables. Cible prioritaire de l'action sanitaire depuis des décennies, la santé des mères et des petits reste problématique malgré les efforts déployés par les pays qui portaient au départ la plus lourde charge de mortalité et de morbidité (OMS, 2008).

L'importance des déterminants sociaux pour la santé a été amplement démontrée. Les difficultés des personnes les plus vulnérables prennent racine dans les comportements sociaux, les normes culturelles et les systèmes sociaux. Changer les choses est à la portée des familles, des communautés et des systèmes de santé qui font appel à des professionnels de la santé qualifiés.

Depuis sa création, le SIDIIEF a toujours porté une attention particulière à la santé et aux droits des femmes. Dans le cadre du programme de bourses de participation à ses congrès mondiaux, il s'assure d'une juste représentation des femmes dans l'octroi des bourses.

L'autodétermination des femmes et la valorisation de leur contribution à l'amélioration des conditions de vie et du développement humain sont mises en valeur dans les communications du SIDIIEF, lesquelles tentent de rejoindre le plus de femmes possible, dans le plus de régions possible et dans un esprit de convivialité.

Par diverses stratégies, la profession tente de rejoindre les femmes et de répondre à leurs multiples besoins, peu importe leur lieu de résidence, leur niveau de scolarité, leurs problèmes de santé, leur orientation sexuelle, leurs capacités ou leurs handicaps physiques et mentaux.

>>>

## **LA SANTÉ DES FEMMES (suite)**

Le SIDIIEF croit que la profession infirmière doit s'intéresser aux grands enjeux mondiaux et porter une attention particulière à la santé, au bien-être et à l'autonomie des femmes. La violence faite aux femmes doit être dénoncée et décriée. Le silence doit être brisé et les femmes doivent refuser leur position d'infériorité. Elles doivent bénéficier de toute l'autonomie nécessaire pour prendre les décisions qui concernent leur santé.

En ce sens, le SIDIIEF dispose d'un crédit appréciable qui lui permet de mener, de 2009 à 2011 et en partenariat avec l'Unité de santé internationale du Centre hospitalier de l'Université de Montréal, la Ligue des infirmières et infirmiers de l'espace francophone au Congo et la Clinique Ngaliema, un projet de Renforcement des compétences des infirmières accoucheuses à Kinshasa, en République démocratique du Congo. Ce type de projet témoigne de l'engagement du SIDIIEF à promouvoir et à protéger la santé des femmes.

Le SIDIIEF reconnaît la contribution spécifique et précieuse de la profession infirmière à la santé des femmes, dans toutes les sphères d'activités et dans les diverses situations stratégiques de leur vie : puberté, ménopause, contraception, grossesse, accouchement, allaitement maternel, suivi pré et post-natal, dépistage prénatal, maladies sexuellement transmissibles, avortement, cancer du sein, santé mentale et vieillissement. Tant par ses activités cliniques que par ses activités d'enseignement et de recherche, la profession démontre son implication et se positionne en faveur de la promotion de la santé des femmes dans le monde. 